

Procès-verbal du conseil d'établissement

Lundi 15 juin 2026

Tableau des présences

Emilie Proulx	Technicienne en éducation spécialisée	Absente
Mélanie Gonneville	Technicienne au SDG	Présente
Nathalie Routhier	Enseignante, 5 ^e année	Présente
Chantale Bergeron	Enseignante, 2 ^e année	Présente
Maxime Maheu	Parent	Présent
Annie Lapointe	Parent	Présente
Marjolaine Morin	Psychoéducatrice	Absente
Bruno Delongchamp	Parent	Présent
Nicoleta Le Page	Parent substitut	Présente
Lina Rodriguez	Parent	Absente
Emmanuelle Dagenais	Directrice	Présente
Geneviève Desmarais	Directrice adjointe	Présente
Florence Berthold	Parent	Présente

1. Mot de bienvenue

M. Delongchamp souhaite la bienvenue aux participants.

Absents : Emilie Proulx et Marjolaine Morin

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du lundi 15 juin 2026

M. Delongchamp explique le déroulement de la séance.

ADOPTÉ par Mme Mélanie Gonneville

C.É. 25-26-001

3. Adoption et suivi du procès-verbal du lundi 25 mai 2026

Mme Dagenais fait un retour sur les listes scolaires qui ont maintenant les ISBN ajoutés. Les ajustements recommandés par le CÉ ont été écoutés

APPROUVÉ par Mme Mélanie Gonneville

C.É. 25-26-006

4. Questions du public.

Aucune question du public.

5. Informations du représentant au comité de parents

Madame Berthold a assisté à la rencontre du 10 juin. Les points discutés sont les suivants :

Transport scolaire : il y aura des pictogrammes ajoutés dans les autobus pour les règles de conduite dans le transport. Il y aura aussi des formations à venir pour les chauffeurs, il y a un roulement important dans les chauffeurs. La formation sera aussi donnée aux élèves pour les règles de conduite.

Il y aura aussi un code de transport dans l'agenda et une signature sera requise. Ce code de vie était déjà présent dans l'agenda de notre école.

Aide à l'éducation : l'abonnement à l'aide à l'éducation sera revu pour l'année prochaine puisqu'il y a eu peu de participation.

Outils de communication : actuellement il y a Team, le courriel et CliqÉcole. CliqÉcole devrait être plus accessible pour devenir l'outil principal de communication. Actuellement ce n'est pas tous les intervenants qui ont accès.

Représentant du comité de parent : le membre parent sera déterminé lors de l'AGA de l'école pour l'année 2026-2027.

6. Informations de la technicienne du service de garde

Madame Mélanie Gonneville nous informe que les activités spéciales pour la fin d'année sont commencées, les élèves participent et ont beaucoup de plaisir.

À partir de l'année prochaine, les parents qui iront chercher les enfants au SDG le soir devront passer par le secrétariat. Ce sera important de voir la marche à suivre dans l'Info-Parent. Le fonctionnement restera le même le matin avec le débarcadère.

Points d'information

7. Organisation scolaire 2026-2027

Mme Dagenais nous informe qu'en date d'aujourd'hui, le nombre d'inscriptions reste le même qu'au dernier CÉ. Il y aura un groupe de maternelle 4 ans, 4 groupes de maternelle 5 ans, 3 groupes de 1ère année, 3 groupes de 2^e, 1 groupe multi 1^{ère} / 2^e, 3 groupes de 3^e, 2 groupes de 4^e, 1 groupe multi 3^e / 4^e, 3 groupes de 5^e, 3 groupes de 6^e, 2 groupes d'adaptation scolaire GATSA, 2 groupes GADSP ainsi que 2 groupes GADRP.

8. Assemblée générale de parents 2026-2027 - proposition de date

Madame Dagenais propose la date du mercredi, 9 septembre à 18h15. Madame Berthold propose de décaler les rencontres de parents de 15 minutes afin d'être à l'heure pour la rencontre avec l'enseignante.

AGA : 18h15

Rencontre de parent : 19h15

9. CÉ 2026-2027 - postes à combler

Madame Dagenais fait le tour des postes à combler au sein du Conseil d'Établissement 2026-2027.

3 postes en élection à l'AGA 2026-2027, Monsieur Delongchamp, Madame Le Page devront se représenter s'ils désirent continuer. Le poste de Madame Rodrigues est resté vacant à la suite de son départ.

Points de décision

10. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2026-2027

Mme Desmarais nous présente 3 documents, l'évaluation du plan de lutte, le plan de lutte abrégé présenté aux parents ainsi que le plan complet. 2 membres du pavillon Armand-Frappier et 2 membres de l'Aquarelle compose le comité de lutte contre la violence et l'intimidation. La situation est restée sensiblement la même avec une légère augmentation des cas de violence et d'intimidation. Première étape lors d'une situation, aller voir l'enseignante. Des policiers sont venus faire des capsules de sensibilité.

Le plan de lutte est un outil légal.

Le résumé et le plan complet seront disponibles sur le site de l'école après l'approbation en CÉ.

Voir Annexe A pour l'évaluation du plan de lutte 2026-2027.

APPROUVÉ par Mme Nicoleta Le Page

11. Varia

11.1 Résolution Fond spécial

Madame Dagenais nous informe qu'il y avait auparavant plusieurs éléments dans le fond à destination spéciale. Tous les éléments seront regroupés dans un seul élément et un montant total de 21,133\$. Voir Annexe B.

PROPOSÉ par M. Maxime Maheu, ADOPTÉ à l'unanimité

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 30.

APPROUVÉ par M Bruno Delongchamp

C.É. 25-26-010

Rédigé par Annie Lapointe, Secrétaire du CÉ

Annexe A

Évaluation du plan de lutte 2026-2027

Annexe B

Extrait de PV du 15 juin 2026

Extrait du procès verbal de l'assemblée du Conseil d'établissement du 15 juin 2026

Établissement : École de l'Aquarelle-Armand-Frappier

Résolution numéro : _____

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;
Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;
Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation ;
Considérant la règle 73-8 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale » ;
Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

Afin de régulariser le fonds à destination spéciale, il est proposé par _____, membre du conseil d'établissement, d'autoriser le transfert du solde des projets inactifs vers des projets actifs.

Du	au	montant
032.8.03470.000 projet F4601	032.8.03470.000 projet F0000	14 \$
032.8.03470.000 projet F4603	032.8.03470.000 projet Z4603	(11 425) \$
032.8.03470.000 projet F6001	032.8.03470.000 projet F0000	1 003 \$
032.8.03470.000 projet F6114	032.8.03470.000 projet F0000	3 000 \$
032.8.03470.000 projet F6115	032.8.03470.000 projet F0000	(333) \$
032.8.03470.000 projet F6116	032.8.03470.000 projet F0000	469 \$
032.8.03470.000 projet F6118	032.8.03470.000 projet F0000	64 \$
032.8.03470.000 projet F6201	032.8.03470.000 projet F0000	16 584 \$
032.8.03470.000 projet F6202	032.8.03470.000 projet F0000	500 \$
032.8.03470.000 projet F6203	032.8.03470.000 projet F0000	33 \$
032.8.03470.000 projet F6300	032.8.03470.000 projet F0000	(4) \$
032.8.03470.000 projet F6304	032.8.03470.000 projet F0000	(197) \$

Un montant total de 21 133 \$ sera transféré vers le projet F0000
Un montant total de (11 425) \$ sera transféré vers le projet Z4603

Adoptée à l'unanimité : _____

Pour : _____

Contre : _____

Abstention : _____

Signature du (de la) président (e) _____



Date 15-06-2020

Signature de la direction de l'établissement _____

Date _____